

Le Président,

Vu : Code de l'éducation – Livre VII – Chap. II – Art. L712-2

Vu : l'Arrêté d'accréditation

ARRÊTÉ

Les jurys pour la validation du **Master** mention Physique fondamentale et applications, mention Biochimie - biologie moléculaire, mention Biologie intégrative et physiologie, mention Biologie moléculaire et cellulaire, mention Cancer, mention Chimie, mention Chimie et sciences des matériaux, mention Chimie physique et analytique, mention Electronique, énergie électrique, automatique, mention Génie des procédés et des bio-procédés, mention Informatique, mention Ingénierie de la santé, mention Mathématiques appliquées, statistique, mention Microbiologie, mention Neurosciences, mention Santé publique, mention Sciences de l'océan, de l'atmosphère et du climat : parcours Ingénierie Technico-commerciale.

Session : session 1 et session 2 (le cas échéant)

Sur proposition de Bruno ANDRIOLETTI Directeur de la Faculté des Sciences ; sont composés comme suit, pour l'année universitaire 2023/2024 :

Jury Bloc de Compétences 1 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PREVEL BRIGITTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
GOTTI SYLVIE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANTE	Extérieur/Autre établissement EFFICIA ASSISTANCE
PORTAIL PHILIPPE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANT	Extérieur/Autre établissement CAPLABO

Jury Bloc de Compétences 2 :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PREVEL BRIGITTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
GOTTI SYLVIE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANTE	Extérieur/Autre établissement EFFICIA ASSISTANCE
PORTAIL PHILIPPE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANT	Extérieur/Autre établissement CAPLABO

Jury de 2^{ème} ANNÉE :

Nom-Prénom	Grade	Etablissement
Président :		
PREVEL BRIGITTE	MCU - Maître de conférences des universités	UCBL
Membres :		
GOTTI SYLVIE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANTE	Extérieur/Autre établissement EFFICIA ASSISTANCE
PORTAIL PHILIPPE	Personne qualifiée (hors UCBL) DIRIGEANT	Extérieur/Autre établissement CAPLABO

Le Directeur de la Faculté des Sciences est chargé de l'exécution du présent arrêté.

à Villeurbanne, le 23/11/2023

Le Président de l'Université Lyon 1

Frédéric FLEURY

